

## Comue de Lyon : N. Dompnier candidate à la présidence ; « accompagner la structuration académique »

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°326820 - Publié le 31/05/2024 à 18:13

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 06/06/2024 à 22:06



© Université Lumière Lyon 2



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« Le rôle de la Comue (Communautés d'universités et d'établissements) est d'accompagner la structuration académique du site, sans attendre qu'émerge un projet de transformation institutionnelle », déclare [Nathalie Dompnier](#), présidente de l'Université Lyon 2 et candidate à la présidence de la Comue Université de Lyon, à News Tank, le

30/05/2024.

Selon elle, cette réflexion « est déjà engagée à la Comue depuis quelques mois et doit accélérer, car on prend du retard, le site perd en visibilité, en réactivité, face à des appels à projets qui demandent une solide connaissance mutuelle et une bonne coordination ».

« Il s'agit de construire un modèle matriciel, avec des objets pensés autour de deux entrées : une disciplinaire, et une autre thématique », indique-t-elle.

À savoir si cela ferait de la Comue la cheffe de file du site, elle répond : « La Comue ne portera que ce que ses membres veulent qu'elle porte. Ces objets, je ne sais pas qui les portera : la Comue peut-être, ou un établissement pour le compte du site. La question à se poser est de savoir où ce sera le plus efficace et le plus simple. Mais que la Comue soit moteur dans cette dynamique, cela me paraît une évidence, sinon ça ne se fera pas. »

Elle voit trois autres rôles à la Comue :

- offrir un espace de dialogue et de réflexion entre membres, mais aussi avec les ONR (Organismes nationaux de recherche) et les partenaires, pour « appréhender ensemble les enjeux du site » ;
- le portage de projets collectifs « avec un mandat des établissements pour le faire, et là où la Comue apporte une plus-value », comme la vie étudiante, la formation doctorale, la CSTI (Culture scientifique technique et industrielle), etc. ;
- une offre de services, avec le développement d'un volet « à la carte » répondant aux besoins de certains établissements.

L'élection par le CA (Conseil d'administration) de la présidence de la Comue aura lieu le 18/06. Philippe Chevalier, VP (Vice-président(e)) CA de l'Université Lyon 1 est également candidat.

---

## Une candidature « qui ne tombait pas sous le sens »

Nathalie Dompnier indique avoir commencé à envisager sa candidature à la présidence de la Comue à l'automne 2023. « J'ai pris la décision début 2024, mais cela ne tombait pas sous le sens. Je voulais m'assurer que cela faisait sens avec les autres dirigeants du site, car nous sommes dans le cadre d'une coordination. Ce n'est pas du tout comme la présidence d'une université ou d'une école ; là on construit quelque chose qui est un collectif d'établissements. »

Interrogée pour savoir si cette candidature a pu avoir une influence sur ses relations avec la présidence de Lyon 1, alors que le projet de rapprochement des deux universités patinait, elle répond : « Non, cela faisait déjà un certain temps que nous essayions avec Lyon 1 de chercher une issue à nos difficultés. Du côté de Lyon 2, nous avons fait des propositions à la présidence de Lyon 1, les dernières datant de l'été 2023 avec trois hypothèses de travail auxquelles elle nous a finalement répondu à l'automne par la négative. Cela avait signé la fin du projet. »

*« En revanche, je ne renonce pas à l'idée qu'une grande université pluridisciplinaire doit voir le jour sur le site lyonnais, en premier lieu sur le périmètre Lyon 1 et Lyon 2 qui fait sens », ajoute-t-elle.*

Quant à savoir si la Comue a vocation à soutenir un tel projet, elle indique : « La Comue est là en facilitatrice des projets des établissements, donc si ce projet existe, la Comue pourra le soutenir. Mais cela relève d'abord des futures gouvernances de ces deux établissements.

Avec [Frédéric Fleury](#), nous avons échoué, mais je suis convaincue que cela doit rester une priorité pour ces deux établissements. Et l'avenir de la Comue dépend aussi des reconfigurations sur le site. »

---

## Quelle transition à Lyon 2

Nathalie Dompnier indique avoir informé en mars les instances de Lyon 2 (conseil d'administration, conseil des directeurs et directrices de composantes) de sa candidature à la présidence de la Comue, avec des élections intervenant avant la fin officielle de son mandat à l'université.

*« Il n'y a pas eu de levée de boucliers. J'ai fait un peu plus de huit ans de mandat, et nous ne sommes pas très loin de la fin, donc il n'y a pas d'incompréhensions ou de critiques quant à ma décision, du moins ne m'en a-t-on pas fait part. »*

Sur une transition si elle est élue, elle indique que « jusqu'à ce jour et jusqu'au 18/06 si je suis élue, nous continuons à travailler sur tous les dossiers normalement. Puis, il y aura un intérim par le VP CA que nous avons commencé à préparer, avec la direction des affaires juridiques, pour que ce soit le plus bref possible. Une élection en CA pourrait se faire début juillet pour le restant du mandat. »

## Faire aboutir le nouveau modèle de la Comue après les changements de statuts

À la question de savoir si sa vision de la Comue est en phase avec celle du ministère, elle répond être « bien en peine de savoir ce que le ministère attend des Comue, d'autant que c'est un objet en voie d'extinction. Mais nous sommes à un moment où le site Lyon Saint-Étienne a besoin d'une Comue, et il est important de définir ce dont nous avons besoin pour monter en puissance collectivement ».

« Nous avons une Comue qui a changé de statut, mais qui n'a pas encore basculé dans son nouveau modèle. La future présidence aura pour défi d'opérer cette transformation. »

La Comue est en effet devenue Comue expérimentale par un décret publié au JO (Journal officiel) du 10/01/2024, avec de nouveaux statuts venant remplacer ceux en vigueur depuis février 2015.

### Être un espace de dialogue « où il faudra faire revenir Lyon 1 »

Aussi Nathalie Dompnier détaille les missions qui selon elle incombent à cette Comue, et en premier lieu être un « espace de dialogue :

- entre établissements d'ESR (Enseignement supérieur et recherche), car nous portons pas mal de choses ensemble et nous avons des intérêts évidents à travailler ensemble. À ce titre, il faudra faire revenir Lyon 1 dans cet espace, car on ne peut pas construire la Comue sans cette université ;
- entre acteurs de la recherche, soit EPSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) et ONR, sans préjuger de qui porte ou pilote les projets ;
- avec les acteurs extra-académiques, que ce soit les collectivités qui sont très attachées à la Comue, car c'est une porte d'entrée pour les initiatives qu'elles portent sur le territoire, et les acteurs socio-économiques. »

### Projet d'EPE de Lyon 1 : « Pas d'avis à émettre si un établissement veut se réorganiser en interne »

Interrogée sur sa position vis-à-vis du projet d'EPE (Établissement public expérimental) porté par Lyon 1 si elle devient présidente de la Comue, alors qu'elle avait fait partie des signataires d'un courrier à la ministre en mars 2024 critiquant ce projet, elle indique :

« Nous avons émis collectivement une réserve, dans ce courrier, au moment où le projet présenté par Lyon 1 semblait indiquer que l'université était missionnée pour un projet embarquant le site, ce qui n'était pas conforme à ce que nous souhaitions pour le site. »

« En revanche, si un établissement souhaite se réorganiser en interne, je n'ai pas d'avis à émettre, ni comme présidente de Lyon 2, ni comme potentielle présidente de Comue. S'il y a des besoins relevant de ses missions, bien entendu, la Comue doit être là pour tous ses membres. »

## Porter des projets collectifs

Autre grand volet : « le portage de projets collectifs à la demande des établissements ».

Elle cite plusieurs axes :

- « La vie étudiante, où un ensemble d'actions sont déjà menées ou en projet, comme le student welcome desk, le centre de santé mentale qui ouvrira dans quelques mois, mais aussi l'accompagnement d'initiatives étudiantes qui débordent du cadre de chaque établissement, etc.
- La coordination du collège doctoral et de la formation doctorale. L'échelle Comue offre un cadre pertinent pour les formations transversales, et un cadre cohérent pour des doctorants souvent membres d'UMR (Unité mixte de recherche) ou UR (Unité de recherche) multitutelles.
- Les questions d'innovation et d'entrepreneuriat, où le site a collectivement des forces, qui s'appuient sur les établissements, avec le PUI (Pôle universitaire d'innovation), la fabrique de l'innovation, etc. En revanche, la Comue n'a pas vocation à tout faire, par exemple quand il s'agit de repérer les chercheurs dont les travaux pourraient permettre d'aller vers du transfert, la compétence me semble être plus locale.

- **La CSTI** : on peut penser à Pop'Sciences, avec son festival, sa revue, son portail en ligne, en lien avec le centre de La Rotonde. En 2025, nous pourrions par exemple répondre au niveau du site à un AAP (Appel à projets) national autour de la valorisation du patrimoine et des collections scientifiques pour mieux valoriser les collections et musées des établissements sous forme de réseau.
- **L'international**, avec le Collegium de Lyon soutenu par la Comue, etc. »

## Aller plus loin sur l'articulation des offres de formation

Concernant le volet formation, elle indique que la Comue a un rôle de coordination des offres au niveau du site, qu'« elle doit sûrement plus l'assumer qu'elle ne le fait aujourd'hui ».

« Il s'agit, en vue de la prochaine accréditation, d'avoir une réflexion avec les gouvernances des établissements sur l'articulation des offres, le pilotage des disciplines rares, parfois dispersées dans plusieurs établissements, ou encore la simplification des coaccréditations.

Il faut viser une meilleure lisibilité pour les lycéens et étudiants, et une plus grande cohérence.

Un des premiers enjeux de la nouvelle présidence sera de réaliser une feuille de route pour les collèges chargés de la formation, de la recherche et de la vie étudiante. Ce dernier est nouveau et doit être mis en place pour répondre aux enjeux forts de la vie étudiante sur le site. »

## Accompagner une structuration académique du site, à travers des objets transversaux

Pour les objets qui doivent aider à « accompagner la structuration académique » du site, elle voit deux entrées :

- « Une par discipline ou groupes disciplinaires réunissant les communautés de nos établissements qui pourraient trouver là des espaces de travail en commun autour des niveaux master-doctorat et de l'articulation formation-recherche.
- Une plus thématique, correspondant à des enjeux de société, et qui rassemble des disciplines très différentes - ShapeMed est en cela un démonstrateur qui montre que cela fonctionne. Le collège recherche a été mandaté pour identifier des thématiques fortes qui portent la signature du site. C'est ce qui nous permettra de participer plus activement aux grandes stratégies nationales et d'être plus efficace sur de gros AAP. »

Elle indique que c'est une priorité des prochains mois.

*« Il faudra aller présenter ce projet au MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) et au SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) qui nous attendent sur cette dynamique académique, sur cette mise en visibilité et cette meilleure réactivité. »*

## Développer une offre de services à la carte

Un dernier volet concerne « les services au bénéfice des établissements, en support, avec deux niveaux :

- des services qui s'adressent à tous, par exemple sur l'expertise dans l'immobilier, la documentation, la formation des personnels, et d'autres pistes à l'étude comme la mutualisation pour certains marchés publics, avec effet échelle, ou la médecine pour les personnels, etc.
- et des services plus à la carte, selon les besoins de chaque établissement, notamment les plus petits, et où la Comue pourrait jouer un rôle de centre de gestion. Ce qui implique de trouver un modèle économique équilibré et pérenne. »

## Un modèle économique à trouver, un fonctionnement à affiner

« Il y a un gros sujet budgétaire pour les deux années à venir, car la Comue actuelle reste marquée, dans son dimensionnement, par la période de l'Idex (Initiative(s) d'excellence) », déclare Nathalie Dompnier.

« La prochaine présidence aura donc à faire en sorte de la redimensionner, et ce ne sera pas la partie la plus sympathique, car cela suppose des renoncements.

Cela nécessite aussi de repenser le modèle économique, notamment autour du volet services. Il faudra également aller chercher des financements extra SCSP (Subvention pour charges de service public), en tout cas davantage qu'aujourd'hui. »

## Création d'une commission sur l'innovation et d'une VP formation ; « mieux travailler avec les DGS (Directeur/trice général(e) des services) »

Sur le fonctionnement de la Comue, Nathalie Dompnier souhaite clarifier le rôle des instances. « Il faut que les trois collèges puissent travailler sur la base d'une feuille de route, afin de nourrir la réflexion des vice-présidents et du directoire », dit-elle.

*« On avait déjà les collèges formation et recherche, mais ils n'étaient pas assez aiguillés sur les attentes à leur égard. On se retrouvait avec des VP qui avaient le sentiment de travailler à vide, et des chefs d'établissements qui prenaient des décisions sans être assez éclairés. »*

Elle souhaite la création d'une commission sur l'innovation, « sur laquelle des échanges ont déjà eu lieu en bureau, afin de mieux travailler à une stratégie concertée des établissements d'ESR sur le sujet ».

Elle appelle aussi à « plus impliquer le CA dans la réflexion sur les grandes orientations stratégiques de la Comue. Souvent, le CA vient approuver des décisions prises en bureau, mais n'est pas assez sollicité en amont des décisions. »

Quant aux VP de la Comue, elle juge « indispensable qu'ils siègent en directoire, donc qu'ils soient des chefs d'établissements », et souhaite la création d'une vice-présidence dédiée à la formation.

« On a aussi besoin de mieux travailler avec les DGS des établissements, pour plus d'efficacité et de fluidité dans la mise en œuvre des projets et initiatives de la Comue et pour travailler en bonne intelligence avec les services des établissements. »

## Résultats des élections : les listes soutenant Nathalie Dompnier en tête au CA

Lors de l'élection pour les conseils de la Comue expérimentale, les 14 et 15/05, les listes « Ensemble » soutenant la candidature de Nathalie Dompnier ont obtenu huit sièges sur 15 dans les quatre collèges des enseignants-chercheurs et personnels, comme indiquait News Tank le 17/05.

Les listes concurrentes « Alliance pour la Comue Lyon Saint-Étienne » ont remporté quatre sièges : deux au collège A, un au collège B et un au collège des personnels Biats (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social, Santé) des établissements membres.

L'élection se déroulait par scrutin indirect, après élections de grands électeurs pour chaque catégorie et collèges.

## Périmètre et rôle des membres associés

À la question de savoir si elle est favorable à un élargissement de la Comue à de nouveaux membres, elle indique que « cela fait partie de la réflexion de fond, que nous aurons à mener collectivement dans les prochains mois, sur la mission de la Comue. Est-ce qu'on peut continuer à élargir sans perdre notre capacité à avoir ces espaces de concertation, à structurer, etc. »

« C'est aussi la question de la place des établissements privés. Il faut sûrement raisonner à plusieurs échelles. Par exemple, sur le volet service à la carte, faut-il être nécessairement associé pour en bénéficier ? Je n'en suis pas certaine, en tout cas la question est ouverte », dit-elle.

Quant aux établissements déjà associés, elle estime que Frank Debouck « a fait un bon travail en rétablissant du lien, pour mieux associer ces établissements au projet de la Comue, et qu'il faut poursuivre, notamment pour identifier leurs attentes et leurs apports à la Comue ».

*« On doit aussi instruire le sujet de la manière dont nous pouvons mieux travailler avec les ONR sur le site. La Comue offre une chance de pouvoir mettre tout le monde autour de la table pour une vision partagée. Il s'agit aussi de les associer fortement à notre proposition de structuration académique. »*



### Nathalie Dompnier

Présidente @ Université Lumière - Lyon 2

Professeure de science politique @ Université Lumière Lyon 2

### Parcours

Depuis février 2021

[Université Lumière - Lyon 2](#)  
Présidente

Depuis septembre 2007	Université Lumière Lyon 2 Professeure de science politique
Depuis novembre 2021	<a href="#">Centre national de la recherche scientifique (CNRS)</a> Membre du CA
Janvier 2021 - février 2021	<a href="#">Université Lumière - Lyon 2</a> Administratrice provisoire
Décembre 2018 - janvier 2021	<a href="#">France Universités</a> Membre de la CP2U
Avril 2016 - décembre 2020	Université Lumière Lyon 2 Présidente
2003 - 2007	Université d'Avignon Maître de conférence
2002 - 2003	IEP de Grenoble Ater
2000 - 2002	Académie de Lyon et de Strasbourg Professeure agrégée en sciences économiques et sociales

Fiche n° 17238, créée le 25/04/2016 à 18:48 - Màj le 31/05/2024 à 17:58



## Comue Lyon Saint-Étienne

L'Université de Lyon est une communautés d'université et d'établissements créée en 2015.

**Catégorie :** Universités

### Adresse du siège

92 rue Pasteur  
CS 30122  
69361 Lyon Cedex 07 France

## Général

Date de création	2024
Statut	EPCSCP (Comue de type expérimental)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Lyon (siège), Saint-Etienne

## Membres

- Lyon 1,
- Lyon 2,
- Lyon 3,
- CNRS,
- Science Po Lyon,
- VetAgro Sup,
- ENTPE,
- Université Jean Monet Saint-Etienne,
- ENS de Lyon,
- Ecole Centrale de Lyon,
- Insa de Lyon.

## Associés

- Institut Catholique de Lyon,
- CNSMD de Lyon,
- Anses,
- Ecole des Mines Saint-Etienne,
- Enssib,
- EM Lyon Business School,
- Ensal (Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon),
- Ensatt (Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre),
- Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale),
- CPE Lyon (Ecole supérieure de chimie, physique, électronique),
- Ecam LaSalle (Ecole catholique arts et métiers),
- Ensase (Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne),
- Ifpen (IFP énergies nouvelles),
- Université Gustave Eiffel
- Inrae
- Ensba (Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon)
- ESADSE (Ecole supérieur d'art et de design de Saint-Étienne)
- Cnam Auvergne Rhône-Alpes
- Cesi
- Isara
- Itech Lyon
- Inria
- Bioaster
- Crous de Lyon
- Ecole de la Comédie

## Présidence

Président : Frank Debouck (depuis mars 2022)

## Chiffres clés

---

Personnels d'enseignement et de recherche

6 800 chercheurs ou E-C

Étudiants

140 000

Doctorants

5 400

## Résultats PIA

---

NCU

Projet CURSUS+ (2018) : 14,5M€

EUR

Vague 1 (2017) : 14,82M€ pour 2 projets

---

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »